



Servitude de passage sur une maison

Par **miam13**, le **09/04/2008** à **11:44**

bonjour,
je souhaite acheter une maison où il existe une servitude de passage qui ne me dérange pas plus que ça, mais j'ai peur que cela me pose des problèmes le jour où je voudrais la revendre? Que dois-je faire et auprès de qui dois-je me renseigner?